

# Projet pédagogique

ACM n° 0260291SV000822

Organisateur :

**Éclaireurs Évangéliques de France (E.E.F.)**

Accueil avec hébergement sous toile

du 29/10/2022 au 05/11/2022

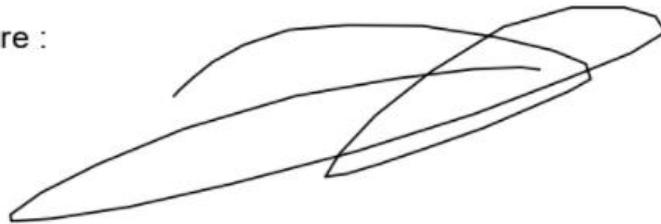
Accueil Saint Joseph, Alex (26)

Jeunes de 12 à 17 ans

**Directrice : Alicia Roehrig**

Fait le 12 septembre 2022 à Tourrettes sur Loup

Signature :



## Sommaire

Intentions éducatives .....	page 3
Description de l'accueil .....	page 4
Buts et objectifs de l'accueil .....	page 5

### Moyens

Moyens pédagogiques .....	page 6
Moyens humains .....	page 8
Moyens matériels .....	page 9

### Organisation générale de l'accueil

Règles de vie .....	page 10
Moyens d'expression et de décision .....	page 11
La place des valeurs spirituelles.....	page 12
Journée type .....	page 13
Hygiène et sécurité .....	page 14
Mesures sanitaires dues à la covid-19 .....	page 15
Organisation de l'équipe .....	page 16
Animations .....	page 17

### Modalités d'évaluation de l'accueil

Évaluation des objectifs .....	page 18
Évaluation des moyens .....	page 18
Évaluation du fonctionnement de l'équipe d'animation .....	page 18
Évaluation de l'équipe de direction .....	page 18
Évaluation du déroulement général de l'accueil .....	page 18

## Intentions éducatives

- Dans toutes leurs activités, les Éclaireurs Évangéliques de France mettent en œuvre la pédagogie scout dans le but de contribuer activement à l'éducation des jeunes afin qu'ils soient prêts à jouer un rôle constructif et responsable dans la société de demain.
- Méthode d'auto-éducation fondée sur un engagement personnel et une règle de vie, une vie en équipe, la prise de responsabilités réelles, le jeu et l'aventure ainsi que la vie au grand air, le scoutisme a pour but le développement de la santé, de la personnalité, du savoir-faire, du civisme et du sens de Dieu.
- Le scoutisme se contente de moyens simples. Les jeunes y acquièrent des compétences dans des domaines variés faisant appel à des techniques diverses : travail du bois, cuisine, techniques d'orientation, d'expression, secourisme... Pour autant les activités « actuelles » ne sont pas négligées (internet, vidéo, voile, canoë...) à condition que l'enfant puisse y exercer des responsabilités et ne pas être un simple consommateur.

### Extrait du projet éducatif des EEF : les 5 buts du scoutisme

**LA SANTÉ** : apprendre à connaître son corps, à progresser et grandir avec lui, à l'entretenir par l'exercice physique et une hygiène satisfaisante.

**LA PERSONNALITÉ** : aider l'enfant puis le jeune à construire sa propre personnalité, à assumer et vivre des choix et des responsabilités.

**LE SAVOIR-FAIRE** : permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir puis maîtriser des compétences et des techniques, utiles dans un milieu naturel ou urbanisé : techniques « scout »

traditionnelles ou adaptées à la société du XXI<sup>ème</sup> siècle.

**LE CIVISME / LE SERVICE SOCIAL** : comprendre et tenir sa place comme citoyen en étant au service des autres dans la société. Chaque branche d'activités propose une devise propre adaptée à la tranche d'âge du public concerné, le tout formant une progression : « Ensemble ! » (les Furets), « On y va ! » (les Loustics), « De notre mieux ! » (les Louveteaux), « Être prêt ! » (les Éclaireuses et Éclaireurs), « Rendre service » (les Routiers).

**LE SENS DE DIEU** : partager les valeurs de l'Évangile, en veillant à laisser à chacun la liberté de choix et de pensée.

### Extrait du projet éducatif des EEF : les moyens principaux utilisés dans le scoutisme

**LE SYSTÈME DES ÉQUIPES** : Dans chaque branche d'activités, les jeunes sont regroupés en équipes stables (familles de Furets, tribus de Loustics, sizaines de Louveteaux, patrouilles d'Éclaireurs ou clans d'Éclaireuses, Routes) de 6 à 8 jeunes. Dans chaque équipe, chacun a un poste de responsabilité graduelle précis, permettant une progression personnelle.

**LA RÈGLE DE VIE** : Chaque branche d'activités est régie par une règle du jeu (la « loi ») dont les articles sont adaptés à chaque tranche d'âge et que les jeunes volontaires s'engagent à respecter par une « promesse ». Cet engagement individuel est le ciment de toutes nos activités.

**LA PARTICIPATION, LA CONCERTATION** : Les adultes veillent toujours à adapter la méthode à l'enfant et non l'inverse : tenir compte de ce que sont les enfants, prendre en compte leurs besoins premièrement, et leurs désirs ensuite.

**LE JEU, L'AVENTURE** : Les enfants apprennent et « se construisent » par le jeu. Les adolescents ont besoin de vivre l'Aventure. Les activités proposées doivent répondre à ce besoin dans le respect de la réglementation en vigueur. Une attention particulière est apportée à la sécurité des jeunes.

**LA NATURE** : Au travers des activités proposées, les jeunes apprendront à découvrir, à connaître, à aimer, à respecter et à protéger la nature, à préserver leur environnement, à s'inscrire individuellement dans une politique de développement durable.

**LES CAMPS** : Mini-séjours tout au long de l'année, camps de formation et camps d'été permettent une mise en pratique de tout ce qui a été appris sur le plan des techniques et de la vie en collectivité. **DÉCOUVERTE SPIRITUELLE** : Une réflexion et un partage autour de la Bible sont proposés dans le respect de la personnalité et des convictions des jeunes.

## Description de l'accueil

**Forme :** Accueil Collectif de Mineurs avec hébergement

**Période :** Le séjour débute dans l'après-midi du samedi 29/10/2022 et se termine dans la matinée du samedi 05/11/2022. Il compte 7 nuits au total.

**Nature du séjour :** Ce séjour est un camp de formation, organisé selon les directives de l'École de Formation au Scoutisme « Mafeking » (EFSM), organe de formation interne des Éclaireurs Évangéliques de France. Il a été approuvé par le Coordinateur de la Commission de Formation. Il est géré par des formateurs nationaux agréés, faisant partie de l'EFSM.

**Public :** Le camp regroupe des jeunes de 12 à 17 ans qui pratiquent le scoutisme dans les Éclaireurs Évangéliques de France (EEF). Il est prévu d'accueillir une quarantaine de mineurs mais l'équipe d'encadrement suffirait pour un nombre plus élevé. Des jeunes pratiquant le scoutisme dans un autre mouvement peuvent y participer, selon les places disponibles, mais la formation dispensée concerne la pédagogie et les pratiques de l'organisateur (les EEF).

La grande majorité des participants ont déjà une expérience dans le scoutisme, dans les séjours, rencontres et sorties de leur groupe local. Ils s'inscrivent à ce séjour en particulier parce qu'ils sont désireux de se former afin de progresser dans leur pratique du scoutisme, dans leur compréhension de la pédagogie, dans l'exercice de responsabilités et dans leur capacité à rendre service dans et par le scoutisme.

**Hébergement :** Le séjour se déroule sur le terrain de l'Accueil Saint Joseph à Alex. L'hébergement se fait sous tente dans le parc de l'accueil. Des sanitaires, une cuisine, une salle de réunion et un réfectoire sont mis à disposition par le centre.

**Mixité :** Le camp regroupe garçons et filles. Toutefois, les équipes et le couchage ne sont pas mixtes.

**Choix du lieu de l'accueil :** Le terrain a plusieurs avantages considérables pour ce genre de séjour :

- Géographiquement, le camp est bien situé pour les groupes qui y participent.
- Le parc permet de s'approcher des conditions habituelles des activités pour lesquelles nous formons les participants.
- Nous pouvons bénéficier d'une salle de réunion nous permettant d'organiser des sessions à l'intérieur quand cela est nécessaire.
- Le prix proposé est très correct, ce qui nous permet de proposer une formation à un prix modique.

Ce centre nous permet de proposer une formation de qualité dans des conditions tout à fait appropriées pour la pratique du scoutisme, dans un secteur géographique qui nous convient, à un prix abordable

## **Buts et objectifs de l'accueil**

Le directeur du séjour, en consultation avec l'équipe de formateurs, a élaboré le projet suivant pour ce séjour :

### **But : Progresser dans la pédagogie et la pratique du scoutisme.**

#### Objectifs :

- Présenter à la discussion et à l'expérimentation un maximum d'aspects de la pédagogie scout.
- Faire participer chaque stagiaire à un projet concret qui correspond à sa formation souhaitée, de manière personnalisée (au travers de modules au choix par exemple, qui évoluent chaque année).
- Organiser des jeux et exercices pratiques pour l'apprentissage des techniques scouts dont les constructions, la pratique des folklores scouts, le morse, l'orientation, et bien d'autres.

### **But : S'enrichir mutuellement par la rencontre de personnes venant de groupes locaux différents.**

#### Objectifs :

- Regrouper dans un même camp des participants venant de plusieurs groupes locaux différents.
- Les formateurs eux-mêmes appartiennent à des groupes différents.
- Mélanger, dans les équipes pour la semaine, des jeunes de groupes locaux différents.
- Faire partager dans la formation le vécu des différents groupes.

### **But : Permettre aux jeunes de passer une semaine de vacances agréable.**

#### Objectifs :

- Vivre et permettre de bonnes relations entre formateurs, entre participants et entre formateurs et participants.
- Enrichir les modules de formation plus théorique par des activités plus ludiques et des veillées sympathiques, des jeux, pouvant être co-organisés par les participants eux-mêmes.
- Inclure des éléments familiers du scoutisme comme les rassemblements et les chants.
- Conclure la semaine avec une dernière veillée "feu de camp" festive et folklorique.

## Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques les plus importants de l'accueil sont ceux du scoutisme lui-même ; voir, à ce sujet, l'extrait du projet éducatif des Éclaireurs Évangéliques de France (EEF) à la page 3. Les EEF étant d'orientation protestante évangélique, la réflexion autour des valeurs de l'évangile fait aussi partie de la pédagogie. Les points suivants clarifient ou complètent ces moyens pédagogiques de base :

- **Une règle de vie claire et positive** : La « loi de l'éclaireur » exprime clairement les valeurs du scoutisme et encourage chacun à vivre des valeurs de civisme telles l'honnêteté, l'entraide, la solidarité, et ainsi de suite. Ces principes sont connus et chaque participant au camp, parmi les jeunes comme parmi les adultes, est activement encouragé à les vivre.
  - **L'engagement personnel** : Chaque jeune a l'occasion de s'engager publiquement vis à vis des valeurs du scoutisme. La quasi-totalité l'aura déjà fait avant de venir dans le séjour. Toutefois, personne n'est obligé de prendre cet engagement car des valeurs personnelles ne peuvent pas être imposées de l'extérieur. Par cet engagement, qui s'appelle la « promesse », chacun qui le désire s'engage à faire de son mieux pour vivre ces valeurs en tout temps et en tous lieux, y compris en dehors des activités scoutées.
  - **Référentiels de formation** : L'école de formation interne des EEF (EFSM) a mis en place des référentiels de formation pour tous les niveaux de responsabilité. Chacun en a un, correspondant à sa branche et à son niveau. Si un participant (stagiaire) n'en a pas avant de venir dans la formation, il reçoit un référentiel pendant la formation. Les formateurs nationaux sont habilités à valider tous les points de ces référentiels, y compris pour les jeunes ne faisant pas partie de leur propre groupe. De ce fait, chaque participant de l'ACM peut savoir précisément, à la fin du séjour, les domaines dans lesquels il a progressé d'une manière jugée suffisante aux yeux des formateurs.
  - **Alternance entre sessions théoriques et sessions pratiques** : Il y a alternance entre sessions théoriques et pratiques. La discussion et la participation sont vivement encouragées même dans les sessions théoriques. Dans les sessions pratiques, les jeunes mettent en pratique ce qu'ils ont appris. Le résultat est évalué par la suite, en premier lieu par eux-mêmes et aussi par et avec les formateurs, en vue de profiter autant que possible de ce qui est fait.
  - **Camaraderie entre formateurs et stagiaires** : Les formateurs sont avant tout des amis, qui font bénéficier de leurs expériences et de leurs compétences ceux qui ont moins d'expérience. Cela permet une relation de confiance et encourage la pleine participation.
  - **La semi-autonomie** : La semi-autonomie est un principe pédagogique fondamental pour les adolescents. Plutôt que de parler d'autonomie proprement dite, le terme semi-autonomie décrit plus précisément la pédagogie en question, puisque les jeunes ne sont jamais laissés entièrement à eux-mêmes. Les responsables adultes savent où ils sont et comment les joindre (itinéraires des déplacements bien vérifiés avec les responsables adultes avant le départ, visites pendant les trajets et/ou sur les lieux, communication aux sifflets en morse à l'intérieur du camp, téléphones portables utilisés pour un contact rapide pour des déplacements en dehors du camp...).
- Les jeunes vivent en semi-autonomie même à l'intérieur du camp pendant certaines activités (dont la préparation de certains repas). Ils peuvent partir aussi à l'extérieur du camp en semi-autonomie par moments. En plus des contacts réguliers avec les responsables adultes, un des buts précis de la formation pédagogique du séjour est de préparer les jeunes les plus expérimentés à cette responsabilité, dans ce séjour et dans d'autres activités du scoutisme.

Le directeur peut néanmoins demander la présence d'un animateur adulte s'il estime qu'aucun jeune dans une équipe qui doit effectuer un déplacement en dehors du camp n'a un niveau de formation suffisant pour assumer cette responsabilité. Ceci enlève un élément pédagogique important au scoutisme, mais est préférable à la prise de risques inconsidérés.

Les parents sont informés de ce principe et du type d'activités dont il est question (déplacements sans la présence physique continue d'un responsable adulte, préparation de certains repas, construction des installations dans le lieu de vie...) et autorisent explicitement la participation de leur enfant dans ces activités.

Dans ce séjour, il y aura relativement peu d'activités en semi-autonomie. Toutefois, il y aura beaucoup de formations sur le principe et sur les moyens de gérer ces activités, puisque les participants dans cet ACM sont justement ceux qui sont appelés, dans d'autres séjours, à entourer d'autres dans des activités semi-autonomes.

- **Participation active de chacun, avec évaluation et conseils** : Les jeunes sont encouragés à s'impliquer pleinement dans la formation qui leur est proposée. Les formateurs, y compris les formateurs stagiaires (eux-mêmes en formation pour devenir formateur), évaluent quotidiennement l'implication de chaque participant. Une évaluation de mi-stage est mise en place avec chacun individuellement, pour l'aider à progresser. Une évaluation finale est mise en place avec chacun individuellement, pour expliquer ce qui est acquis et pour l'encourager à poursuivre sa progression personnelle.
- **L'émulation bien cadrée** : Le scoutisme utilise beaucoup le jeu et les concours pour motiver les jeunes et, en même temps, permettre une évaluation régulière de la progression des uns et des autres. Toutefois, les jeunes comme les chefs sont sensibilisés aux risques de l'émulation. Il n'est pas utile qu'un jeune soit encouragé à voir sa valeur personnelle essentiellement dans sa capacité à « marquer des points » dans un jeu.
- **Un folklore propre au scoutisme** : Les traditions du scoutisme forment un cadre familier pour ceux qui le vivent. Il fait partie du « jeu », mais aussi de l'identité de l'éclaireur. En général, le folklore doit être au service de la pédagogie du scoutisme (puisque les éléments de ce folklore sont étudiés pour encourager l'éclaireur à vivre les valeurs du scoutisme), et non l'inverse. Ainsi, un soin particulier, encore plus dans un camp de formation, doit être mis en œuvre à l'explication de ce folklore et de son utilité.
- **Un folklore propre aux camps de formation** : En particulier, ce séjour comportera des traditions particulières au contexte de formation, dont certaines ont été mises en place depuis les débuts de l'école de formation, permettant aux jeunes de vivre un contexte qui leur est familier et plaisant. Ces traditions (telle que la couleur du foulard marron pour tous les participants, quel que soit leur groupe d'origine) aident à définir cet ACM comme un lieu de formation, encourageant chaque participant (y compris les formateurs) à s'adapter à ce contexte et à en profiter pleinement.
- **Des moments de réflexion spirituelle** : Les Éclaireurs Évangéliques de France sont d'orientation protestante évangélique, comme le nom l'indique. De ce fait, des moments de réflexion autour de l'évangile font partie de l'ACM. La liberté de choix, ainsi que la liberté de participation à ces moments, sont respectées dans le séjour. Les détails des principes qui gèrent la place des valeurs spirituelles dans le séjour sont présentés plus bas dans la rubrique « La place des valeurs spirituelles ».

## Moyens humains

Cet ACM nécessite la présence des personnes suivantes afin de fonctionner. Il n'est pas interdit de compléter ces personnes avec d'autres qui participent à l'encadrement. En vue de simplifier les formulations, chaque poste est décrit en termes masculins mais tous les postes peuvent être tenus aussi bien par une femme que par un homme.

### Équipe de direction :

- **Un directeur du séjour** : Celui-ci peut être formateur national mais ce n'est pas obligatoire. S'il n'est pas lui-même formateur national, il doit travailler en étroite collaboration avec les formateurs pour que chacun puisse bien s'acquitter de ses responsabilités. Les formateurs sont responsables de mettre en place une formation de qualité, conforme aux règles de l'École de Formation au Scoutisme « Mafeking ». Le directeur est responsable du déroulement de l'ACM, en conformité avec la réglementation en vigueur et les principes de l'organisateur.
- **Un intendant/cuisinier** : Certains repas seront préparés par les participants, d'autres par un intendant/cuisinier. Le directeur peut tenir ce poste, mais non les formateurs, qui doivent diriger à plein temps la formation.
- **Un assistant sanitaire** : Celui-ci peut être le directeur, un des formateurs, ou une autre personne. Cette personne fonctionne nécessairement sous la responsabilité du directeur, s'il ne s'agit pas du directeur lui-même. L'assistant sanitaire sera aussi le référent Covid. Il est garant de faire appliquer le protocole sanitaire et d'analyser les risques dans certaines activités spécifiques.

### Équipe d'animation :

- **Au moins un formateur national** : Le directeur peut tenir ce rôle s'il a le diplôme correspondant et si ses disponibilités lui permettent de consacrer une très grande partie de son temps à la formation.
- **Au moins trois formateurs supplémentaires** : Comme il y a 3 sections de formation (deux cycles différents de la formation des jeunes et deux formations de chefs en parallèle), il est indispensable d'avoir au moins quatre formateurs. Cela peut être des formateurs certifiés ou des formateurs stagiaires.
- **Au moins 3 personnes**, en dehors du directeur de l'ACM, **ayant un diplôme d'encadrement reconnu par Jeunesse et Sports**. Les formateurs qui en ont, peuvent compter dans ce nombre.

**Toutes les personnes participant à l'encadrement de cet ACM le font à titre bénévole, clause clairement définie à l'avance.**

Les personnes affectées à l'encadrement des participants doivent manger les repas avec eux, d'une part pour les encadrer et d'autre part pour vérifier les conditions dans lesquelles les repas sont préparés par les jeunes. Ceci inclut les personnes travaillant à l'intendance ; surveiller la qualité des repas faits dans les équipes, afin de corriger d'éventuels problèmes constatés, fait partie de leur charge.

## Moyens matériels

- Budget : le prix du séjour (100 €) est fixé par le CA de l'organisateur et ne peut pas être modifié par le directeur de l'ACM. Ce prix est censé couvrir tous les frais de l'ACM (nourriture, logement, déplacements, frais pédagogiques, frais administratifs). Avec 45 participants, le budget prévisionnel du centre est le suivant :

### Ressources :

100 € x 45 participants : ..... 4500 €

### Dépenses :

Nourriture :..... 1800 €

Location centre :..... 2000 €

Voyages :..... 300 €

Frais pédagogiques :..... 200 €

Frais divers :..... 200 €

Total :..... 4500 €

- **Matériel pour camper :**

Tentes individuelles et collectives

Tente pour le rangement du matériel

Matériel de cuisine

Outillage pour les installations (pelles, barre à mine, drisse, scies, haches...)

Matériel pour bivouacs

Étagères de rangement démontables

Trousses de secours et infirmerie

Bois de construction

- **Matériel pour la formation :**

Boussoles

Panneaux blancs, paperboards et feutres correspondants

Carnets de chants (devront être attribués par participants pour l'ensemble du séjour)

Matériel de bureau pour certificats, etc.

Documentation

- Chaque formateur est responsable d'apporter, ou de communiquer au responsable du matériel pour faire apporter tout matériel précis nécessaire pour les séquences de formation qu'il prévoit de faire.
- Chaque participant, y compris les responsables, apporte entièrement son propre matériel personnel pour la semaine (y compris pour dormir, manger). Ils sont prévenus à l'avance du matériel personnel dont ils ont besoin.

## Règles de vie

La règle la plus fondamentale dans tout séjour EEF est la loi de l'éclaireur :

- 1) Un éclaireur n'a qu'une parole.
- 2) Un éclaireur est loyal.
- 3) Un éclaireur se rend utile.
- 4) Un éclaireur est l'ami de tout le monde et le frère de tous les autres éclaireurs.
- 5) Un éclaireur est courtois.
- 6) Un éclaireur aime et respecte la nature.
- 7) Un éclaireur est discipliné.
- 8) Un éclaireur est toujours de bonne humeur.
- 9) Un éclaireur est courageux, débrouillard, décidé.
- 10) Un éclaireur est tenace.
- 11) Un éclaireur est travailleur, prévoyant, économe.
- 12) Un éclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Il est demandé à tout participant au camp de faire de son mieux pour vivre cette loi. Il y a aussi quelques principes pratiques qui s'imposent dans le cadre de la vie en collectivité :

- Sauf cas particulier autorisé explicitement par le chef du camp, les téléphones portables, jeux électroniques, baladeurs, postes radios et autres divertissements de ce genre ne sont pas autorisés. Ceci pour la raison de permettre aux jeunes de vivre l'aventure scoute pendant l'ensemble du séjour. **Ils sont à remettre au chef du camp pour la durée du stage.**
- Les relations amoureuses tendent à casser l'ambiance d'un camp. Le camp n'est pas le lieu pour vivre ces relations. Surtout, des rendez-vous amoureux privés sans l'autorisation explicite du chef de camp ne sont pas autorisés. Un dialogue sera privilégié avec les participants sur ce sujet, afin qu'ils puissent exprimer leurs questions, et leur vécu, puisque les relations amoureuses sont normales, et suscitent notamment des questionnements, surtout à l'adolescence. Le partage de vécu de la part des formateurs sera le bienvenu, dans le respect des convictions de chacun, mais la règle établie et connue des participants étant de ne pas vivre ces relations pendant le séjour.
- Sauf autorisation explicite des chefs, les jeunes ne vont pas dans la zone du sexe opposé, le soir après le souper ou le matin avant le rassemblement.
- L'usage des drogues illicites, de l'alcool et du tabac est bien entendu interdit dans le camp pendant toute la durée du séjour, y compris pour les chefs.
- Il est interdit de sortir de la zone du camp sans autorisation du directeur.
- La tenue vestimentaire au quotidien doit être décente et correcte. « Ne soyez pas une occasion de chutes pour les autres » : par respect et responsabilité, des vêtements qui risquent de nuire à ces principes ne sont pas autorisés au camp. On fait ainsi appel au bon sens de chacun.

**Le respect de ces principes permettra de vivre le camp dans l'harmonie et de passer de bonnes vacances. Il est rappelé aux participants comme aux encadrants de penser aux autres dans leur manière de vivre en collectivité.**

Le contenu de ces règles de vie au camp a été communiqué à chaque participant, ainsi qu'aux parents, avant le séjour.

## Moyens d'expression et de décision

L'avis de chaque participant est activement sollicité au début du séjour, sur ses besoins et intérêts dans la formation. Dans la mesure où un domaine de la pédagogie ou la pratique du scoutisme qui n'est pas prévu d'être abordé semble correspondre à un besoin ressenti dans les groupes locaux, le programme sera modifié en vue de l'aborder.

Les participants dans le séjour donnent leurs avis et impressions dans les évaluations des activités, de même que les formateurs. Ceux qui ont présenté une activité sont toujours les premiers sollicités pour exprimer leur vécu, les problèmes rencontrés, les solutions apportées, les suggestions pour des améliorations, et leur évaluation générale.

Un « Conseil des Chefs » (CDC) aura lieu tous les jours. Le CDC fait partie de la structure scout depuis sa fondation. Cette rencontre regroupe les jeunes ayant à charge pendant une partie du séjour la gestion d'une équipe avec au moins un responsable principal de l'ACM. Cette rencontre permet aux jeunes, à travers leurs représentants, de s'exprimer sur le déroulement du séjour et de participer aux décisions concernant les activités à venir.

Chaque équipe est encouragée à organiser un « conseil de patrouille » (puisque l'équipe de vie s'appelle une « patrouille » dans le folklore du scoutisme) tous les jours, afin de discuter dans l'équipe du vécu et des décisions. Ceci permet aux coordinateurs des équipes de vie de représenter fidèlement le vécu des membres de leurs équipes lors des « Conseils des Chefs » avec les responsables du séjour. Les coordinateurs des équipes prennent ainsi des décisions, pour tout ce qui est de la vie de l'équipe, qui reflètent au mieux le désir de l'ensemble de l'équipe.

L'évaluation de mi-stage, ainsi que l'évaluation finale, sont de vrais dialogues avec les stagiaires. Les formateurs cherchent à comprendre le vécu des participants, en vue de les aider et d'améliorer des formations futures.

Chacun est vivement encouragé, finalement, à s'exprimer sur le contenu des futures formations proposées, soit sur le plan national, soit sur le plan régional, par l'école de formation. Les formateurs en tiendront compte dans le choix des dominants pédagogiques et/ou pratiques qui seront abordés dans d'autres formations.

## La place des valeurs spirituelles

Les principes suivants gèrent ce domaine pendant ce séjour, ainsi que dans tous les ACM des Éclaireurs Évangéliques de France :

- **La pluralité de convictions sur les valeurs spirituelles** : Les Éclaireurs Évangéliques de France sont d'orientation protestante évangélique, comme le nom l'indique. Une majorité des familles représentées parmi les participants au séjour partage cette orientation et désire que les valeurs spirituelles de l'évangile fassent partie du cadre dans lequel les jeunes vivent leur scoutisme. En même temps, les EEF accueillent aussi des enfants et jeunes ne partageant pas cette orientation et se veulent pleinement respectueux de leurs choix également.
- **Permettre un choix informé** : Partant du principe qu'un choix informé est toujours préférable à un choix fait dans l'ignorance, le séjour comportera des moments de réflexion sur l'enseignement de la Bible et l'application de ses valeurs dans la vie actuelle, ce qui permet aux participants de se positionner par rapport à ces valeurs en pleine connaissance de cause. Tous les jeunes sont encouragés à exprimer leurs opinions et même leurs désaccords pendant ces moments, à condition de le faire dans une attitude qui respecte les choix de ceux qui ont un autre avis.
- **La pleine liberté de choix, sans contrainte** : Le choix de ses valeurs spirituelles étant une décision profondément intime et personnelle pour chacun, personne ne peut et ne doit être obligé – ou même subir une pression particulière dans ce sens – à adhérer à tel ou tel système de croyance. Chaque jeune reste donc pleinement libre de ses propres choix, sans que l'adhésion aux valeurs spirituelles du protestantisme évangélique soit une condition quelconque pour la participation dans quelque aspect que ce soit du séjour. Personne n'est obligé non plus d'exprimer ses choix ou convictions personnelles s'il ne le souhaite pas.
- **La participation aux moments de réflexion spirituelle n'est pas une obligation** : Ces moments de réflexion spirituelle se veulent attrayants et intéressants, avec chants et autres animations, et chaque jeune est encouragé à y assister. Toutefois, si un jeune ne veut pas y assister, il n'y sera pas contraint ; une activité alternative sera proposée qui l'encourage à réfléchir sur des valeurs humaines. Les principes suivants doivent être respectés dans l'organisation de ces activités alternatives :
  - Les valeurs mises en avant ne doivent nullement relever d'une optique ayant trait à une orientation religieuse quelconque. Elles doivent mettre en avant des valeurs humaines qui font partie de notre scoutisme, comme la citoyenneté, l'aide aux autres, la tolérance, etc.
  - Ces activités sont organisées en parallèle aux moments de réflexions spirituelles : elles débutent en même temps et se terminent en même temps. Ainsi, un jeune qui y participe n'est ni laissé à s'ennuyer ni empêché de participer aux autres activités du camp.
  - Elles doivent se mettre en place dans le même secteur général, de manière à ce que le fait de se rendre à cette activité alternative ne soit pas un facteur contraignant.
  - Elles doivent être encadrées par au moins un membre de l'équipe d'animation, voire plus selon le nombre de participants ou le type d'activité.
  - La forme peut être très variable : jeux, sketches, débats, chants, histoires... Le tout, c'est que l'activité soit aussi attrayante en soi que les réflexions spirituelles et que les valeurs personnelles peuvent être exprimées.
  - Comme pour les valeurs spirituelles présentées dans les réflexions spirituelles, l'acceptation personnelle des valeurs humaines présentées dans ces activités relève du libre choix de chacun.

# Journée type

## Principes :

Les participants dans ce séjour ayant tous 12 ans ou plus, et ayant tous une certaine expérience dans le scoutisme, il est possible de leur laisser une certaine autonomie dans le cadre mis en place. En dehors des moments de formation proposés, chacun dispose librement de son temps. Toutefois, savoir organiser les repas, le lever, et d'autres activités dans ce style, fait partie de la formation. Les participants doivent donc participer activement aussi bien à la préparation qu'au déroulement de ces activités.

La journée type imite une organisation journalière qui peut être mise en place dans un camp de scoutisme. On y trouve des activités typiques de camp. Dans un camp la participation dans ces activités peut être facultative ou étalée, selon les désirs des responsables. Dans cette formation, toutefois, la participation de tout le monde est demandée à chaque activité (sauf exception accordée par les formateurs ou le directeur), en même temps, afin de progresser dans la manière d'organiser ces activités.

## Les activités principales dans la journée type :

- Dérouillage
- Petit déjeuner
- Rangement et inspection des lieux de vie
- Rassemblement (lever des couleurs au mât)
- Apprentissage de chants de scoutisme
- Partage spirituel autour de l'évangile
- Temps de formation
- Repas de midi
- Temps libre
- Temps de formation
- Temps libre
- Souper
- Veillée

## Horaires :

- Les horaires ne sont pas gravés sur des tables de pierre. Ils peuvent être modifiés en fonction des souhaits exprimés par les participants ou besoins constatés au cours de la formation par l'équipe d'animation ou par les patrouilles.
- Pour éviter des accidents, il faut éviter des activités physiquement violentes rapidement après le lever. Le dérouillage (éveil du corps le matin), notamment, est un temps de réveil des muscles et non un moment pour faire des exploits sportifs.
- Des temps libres après le repas de midi, avant le souper et après le souper permettent aux participants de se reposer, de se détendre, de passer des moments d'activités libres entre les participants mais aussi de s'occuper d'autres devoirs, en rapport ou non avec la formation.
- La veillée est un moment sympa de la journée. Même en camp de formation, il est important de respecter la nature de ce qu'est une veillée. Toutefois, les veillées doivent aussi contribuer à la formation dans le sens qu'elles doivent avoir un but pédagogique.

## Hygiène et sécurité

L'ACM ne comporte pas, à priori, d'activités à risque.

Toutefois, les précautions suivantes sont mises en place afin de garantir autant que possible un fonctionnement correct en limitant les risques et en les estimant, pour garantir la santé ou le bien être des participants :

- En cas de santé particulièrement fragile, une personne peut dormir à l'intérieur plutôt que sous tente.
- L'ACM comporte plusieurs personnes formées et diplômées en secourisme, ainsi que du matériel de premiers soins.
- En cas de déplacement en semi-autonomie hors du terrain de l'accueil, les précautions habituelles pour de tels déplacements en camp EEF devront être appliquées :
  - Aucun déplacement seul.
  - Aucun déplacement sans la présence du chef de patrouille formé pour cette fonction.
  - Itinéraire vérifié avec les responsables adultes de l'ACM (formateurs ou directeurs) avant le départ.
  - Téléphone portable en état de fonctionnement obligatoire.
  - Liste des numéros de téléphone (des responsables, d'urgence) obligatoire.
  - Trousse de secours obligatoire.
  - Gilets fluos réfléchissants obligatoire au moins pour la tête et la queue du convoi. - Si le déplacement se prolonge, visite des adultes responsables sur le trajet ou sur les lieux du déplacement.
- Le respect de la nature, des autres et des biens des autres étant une valeur fondamentale du scoutisme, la sécurité physique, morale ou psychologique des participants ne doit jamais être compromise. Comme dans tous les séjours des Éclaireurs Évangéliques de France, la « pédagogie de l'extrême » n'a pas et ne peut pas avoir sa place dans ce camp.

## Mesures sanitaires dues à la Covid-19

L'organisation de ce séjour nécessite des précautions particulières dans le contexte de pandémie. Certaines précautions relèvent des directives gouvernementales ; d'autres sont imposées par le directeur dans le but de garantir un maximum de sécurité sur le plan de la santé. Sans que cette liste soit totalement exhaustive (le directeur peut y ajouter des mesures, si la situation sur le terrain le demande), et sur le principe que chaque activité proposée fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard des règles sanitaires, les mesures suivantes (dont le directeur est le garant et l'assistant sanitaire le référent) doivent être appliquées pendant toute la durée du séjour :

- Hygiène des mains : Le lavage et désinfection des mains devra se faire avant chaque repas, et à tout autre moment qui semble approprié. Un rappel sera fait sur l'utilité du lavage et de la désinfection des mains et les bonnes pratiques avec l'emploi des solutions hydroalcooliques. Du gel hydro alcoolique sera fourni.
- Désinfection des surfaces : la désinfection des surfaces planes utilisées en commun sera effectuée au moins 1 fois par jour avec des produits antiviraux. Ce sont, à titre d'exemple : les tables, les bancs, les tableaux, les sols et plans de travail de l'infirmierie, les coins de douches et les WC. Une planification des nettoyages et désinfections sera établie quotidiennement.
- Sauf exception, toutes les activités du séjour se dérouleront dehors, sous bâche ou en plein air, avec un maximum d'aération. Seules les WC, douches, infirmerie seront ceux du lieu d'accueil, ainsi que la cuisine utilisée par l'équipe d'intendance.
- Repas : Chacun doit apporter ses propres couverts, verre, gourde, qui ne peuvent pas être utilisés par une autre personne pendant le séjour.
- Il sera mis à disposition de l'assistant sanitaire, un lieu permettant d'isoler une personne supposée infectée ou malade, pour surveiller l'état général et gérer son éventuelle évacuation vers le secteur médical adapté.

En cas de suspicion d'infection de Covid-19 détectée par la température ou un autre symptôme dans le séjour, la personne sera isolée aussi rapidement que possible pour aller en consultation auprès d'un médecin. Suivant l'avis du médecin, le séjour prendra fin pour la personne en question et les familles seront informées des précautions à observer.

Si le cas est avéré à la suite d'un test PCR, une clôture du séjour sera mise en place et l'analyse des contacts sera facilitée par le Directeur aidée de son équipe d'encadrement.

## Organisation de l'équipe

Cet ACM étant relativement limité dans le nombre de participants, l'équipe d'encadrement est relativement simple. Dans le cas où le formateur principal n'est pas le directeur administratif de l'ACM, le partage de responsabilités entre les deux sont définies comme suit :

### **Le directeur doit :**

- 1) Préparer le projet pédagogique du séjour.
- 2) S'occuper du séjour du point de vue administratif. Le formateur peut proposer un lieu de séjour, mais c'est le directeur qui s'occupe des relations pratiques avec le lieu d'accueil. Il s'occupera également des relations avec les autorités comme pour tout autre séjour.
- 3) Prévoir et coordonner l'équipe d'encadrement en dehors des formateurs : animateurs, assistant sanitaire, intendants, etc. En dehors des formateurs, il peut choisir son personnel, sous réserve de l'approbation de l'EFSM.
- 4) Veiller au déroulement quotidien de la vie du séjour. Cela veut dire, parmi d'autres responsabilités, veiller à la sécurité des participants, de l'équipe d'encadrement et au respect du programme.
- 5) Prévoir et présider aux réunions de l'encadrement, en dehors des rencontres concernant la formation proprement dite.
- 6) Donner tout conseil utile, même aux formateurs, avant et pendant le séjour, pour veiller à ce que les objectifs du séjour soient atteints.

### **Le formateur principal doit :**

- 1) Présider à l'élaboration du projet de formation détaillé. Ce projet de formation doit être vérifié avec le directeur administratif (qui reste seul responsable devant les autorités légales du contenu du séjour qu'il dirige) et doit être entre les mains du personnel aussi longtemps que possible avant le début du séjour.
- 2) Prévoir tout matériel nécessaire pour la formation, sauf ce qui est lié à une séquence de formation précise sur décision du formateur qui présente la séquence. (Le formateur en question s'occupe, dans ce cas, d'apporter ou faire apporter le matériel dont il a besoin.)
- 3) S'informer auprès des responsables des groupes locaux et des stagiaires de l'état de la formation de chaque participant.
- 4) Répartir, en consultation avec les autres formateurs, les séquences de formation.
- 5) Organiser les évaluations et les modalités de validation sur les référentiels de formation de chaque participant.
- 6) Informer ou faire informer les participants des résultats et évaluations.
- 7) Informer l'EFSM des résultats (certificats de formation, propositions des licences).

### **Les animateurs**

Les animateurs (encadrants) sont, normalement, les autres formateurs. Ils animent des séquences de formation sous la direction du formateur principal et des activités de la vie quotidienne sous la direction du directeur administratif. Ils peuvent suivre eux-mêmes la formation, selon leurs niveaux et besoins, sans être occupé à temps plein avec l'animation.

### **L'intendant**

L'intendant fait les courses, prépare les repas et coordonne le rangement sous l'autorité du directeur.

### **L'assistant sanitaire**

Il s'assure de l'existence pour chaque mineur d'une fiche sanitaire de liaison et identifie les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant le séjour et veille à la prise des médicaments (sécurisés, identifiés, conservés dans un contenant fermé à clef). Il prodigue des soins de premier secours et agit face aux urgences. L'assistant sanitaire est responsable du matériel sanitaire et de l'infirmerie qui lui sont confiés. Il constitue, renouvelle et contrôle régulièrement le contenu des trousse de secours. Il sera le garant des mesures sanitaires liées à la covid.

## Animations

La grille du séjour découle du projet d'animation. Il appartient donc à l'équipe d'animation, c'est à dire aux formateurs, d'établir cette grille (en accord, toutefois, avec le directeur). Les détails ne peuvent pas toujours être fixés longtemps à l'avance, puisqu'il faut pouvoir s'adapter à la situation. Deux facteurs, notamment, jouent énormément sur le déroulement précis d'un séjour de ce type : la météo et les besoins de formation constatés parmi les participants.

Quelques observations sur la grille s'imposent, toutefois, même si les détails ne peuvent pas être précisés à l'avance.

Notons d'abord qu'il est essentiel que le début du séjour comporte une phase de « mise en confiance », surtout pour ceux qui participent à leur premier camp de formation, ou leur premier camp de formation avec les formateurs qui encadrent ce séjour-ci. Le jour de l'arrivée, notamment, ne doit pas comporter trop de formation proprement dite. L'arrivée et l'installation se font d'une manière informelle, pour que les participants puissent bien connaître sur le plan personnel les formateurs et le directeur. La veillée est particulièrement importante sous cet angle.

Tout au long du séjour des formations théoriques doivent alterner avec des formations pratiques et des moments qui font bouger davantage, afin de garder les jeunes attentifs et pour qu'ils puissent bien assimiler les matières présentées.

La fin du séjour, finalement, doit faire « retomber la courbe de la semaine ». L'évaluation finale (avec les certificats qui valident la formation pour ceux qui la réussissent) doit être faite la veille du départ, dans l'après-midi. La dernière veillée doit correspondre plutôt à une fête qu'à de la formation et ne doit pas figurer dans l'évaluation. Les activités du matin de départ doivent être d'ordre cérémoniel, pour marquer la fin d'un camp selon les traditions du scoutisme EEF en général et des stages de formation de l'EFSM en particulier, plutôt que de la formation.

## Modalités d'évaluation de l'accueil

Après le séjour, le formateur principal ou le directeur (selon le choix qu'ils auront fait entre eux) devra fournir assez rapidement au coordinateur de la commission de formation de l'EFSM une évaluation de l'accueil et de la formation. Il est important de préciser dans chaque domaine ce qui est à l'origine de la réussite ou de l'échec. Les responsables de l'EFSM peuvent demander plus de précisions, voire un entretien personnel avec les formateurs et/ou le directeur, si cela leur semble utile. Le but de ce rapport n'est pas de « contrôler » les formateurs ou directeurs, mais de fournir à l'EFSM toutes données utiles pour proposer des formations de qualité. Le rapport doit comporter notamment les points suivants :

### Évaluation des objectifs

Les buts pédagogiques de la semaine se déclinent en objectifs pratiques et vérifiables qui sont censés permettre d'atteindre les buts. Le directeur et les formateurs doivent se référer régulièrement à cette partie du projet pédagogique, afin de vérifier que les objectifs soient respectés. A la fin du séjour, le directeur et tous les formateurs (y compris formateurs stagiaires) devront faire un bilan de la formation pour savoir si les objectifs sont atteints et, sinon, pourquoi cela n'a pas été possible.

### Évaluation des moyens

Les formateurs et le directeur doivent aussi évaluer les moyens pédagogiques, humains et matériels mis en place, en vue de savoir s'ils sont suffisants, trop importants, pas assez précis, etc. Le fait d'atteindre les objectifs du séjour ou non sera une indication importante dans cette évaluation.

### Évaluation du fonctionnement de l'équipe d'animation

Le nombre de formateurs était-il suffisant ? Les formateurs avaient-ils les compétences nécessaires ? Y a-t-il eu des problèmes entre formateurs, ou entre les formateurs et le directeur ? Les réponses à ces questions permettront à l'EFSM soit de modifier les recommandations concernant la constitution des équipes de formateurs, soit de relever des problèmes de niveau ou de fonctionnement de l'une ou l'autre membre de l'équipe. **Il est très important, toutefois, de ne pas évaluer la personne, mais uniquement sa capacité à remplir le rôle qui lui a été confié.**

### Évaluation de l'équipe de direction

L'équipe de formateurs et le directeur se référeront au cahier de charges du directeur (voir rubrique « organisation de l'équipe ») pour voir si le rôle du directeur a été rempli correctement. S'il y a eu une inspection du séjour par des autorités extérieures aux EEF, une copie du rapport de l'inspection doit accompagner le rapport fourni à la commission de formation. Il appartiendra par la suite à la commission de formation, ainsi qu'au CA des EEF, de déterminer si le directeur a agi en conformité avec le projet éducatif des EEF, les principes pédagogiques des EEF, et les principes des stages de formation mis en place par l'EFSM. **Ici aussi, il est important d'évaluer le rôle du directeur uniquement, sans porter un jugement quelconque sur sa personne.**

### Évaluation du déroulement général de l'accueil

Une attention particulière à l'ambiance générale pendant le séjour aidera à savoir si le séjour est une « réussite » ou non. Si les jeunes ont l'impression, à la fin du séjour, d'être « restés sur leur faim », il sera évident qu'il y aura eu des lacunes importantes quelque part. Si, en revanche, ils sont heureux d'avoir passé cette semaine ensemble et s'ils ont l'impression d'avoir progressé réellement dans leur maîtrise de la pédagogie et la pratique du scoutisme, on peut estimer que la formation s'est relativement bien passée dans l'ensemble.

Dans ce but, chaque participant doit recevoir une feuille d'évaluation à remplir portant sur son impression générale, sa progression pendant la formation, ses attentes non-atteintes, ainsi que ses suggestions pour des formations futures.